

La force syndicale aujourd'hui

Les syndicats sont des organisations puissantes et incontournables en Belgique. Mais sauront-elles faire face aux changements idéologiques et économiques qui favorisent leurs adversaires?



© CSC

Quelles sont les caractéristiques de la force syndicale?

Historiquement, les syndicats sont nés au début du 20^{ème} siècle du **conflit d'intérêt radical** entre le capital et le travail. A cette période, les industries aux abords des villes attiraient les paysans qui avaient l'espoir d'y trouver une vie moins pénible. Mais la main-d'oeuvre était plus abondante que l'offre de travail et les patrons en profitaient pour négocier des contrats individuels. Ils embauchaient celles et ceux qui étaient prêts à travailler pour le salaire le plus bas.

Les travailleurs avaient deux choix : continuer une spirale vers le bas, où chaque personne propose de travailler pour moins cher que son voisin, ou amorcer une spirale vers le haut où les travailleurs refuseraient, collectivement, de se concurrencer l'un l'autre. Cette seconde voie, celle de la négociation collective des salaires, fut progressivement imposée par les travailleurs grâce à leurs grèves et leurs actions.

L'origine de la force de concertation des syndicats repose donc sur sa capacité de mobilisation collec-

tive. C'est elle (ou la menace d'y recourir) qui leur permet d'imposer un certain nombre de leurs revendications et qui leur garantit le respect des interlocuteurs sociaux et un soutien des travailleurs.

Actuellement, le soutien des travailleurs est également favorisé par **l'implantation locale des syndicats** qui reste encore aujourd'hui une de ses forces. Toutes les grandes entreprises disposent de délégations syndicales qui ont un contact quotidien avec les travailleurs sur le terrain. C'est cette présence locale qui a permis la réussite du plan d'action de l'automne 2014.

Dans beaucoup d'autres pays, les grèves générales sont "une grosse grève", souvent caractérisées par le blocage des transports publics sans que l'économie ne soit nécessairement à l'arrêt. Le 15 décembre en Belgique, le nombre de piquets – témoignant de l'implantation locale des syndicats – était impressionnant. Alors que la Belgique connaît en moyenne 300 km de bouchons en matinée, le 15 décembre, il n'y en avait que 8. Chacun savait qu'il y aurait un piquet devant son lieu de travail ou sur la route. Et peu nombreux sont ceux qui ont pris le volant. →

→ Le 15 décembre était un point d'orgue d'un plan d'action démarré le 6 novembre par une manifestation de 125.000 personnes à Bruxelles contre la politique du gouvernement. L'automne 2014 a permis d'identifier quelques grandes forces du mouvement syndical actuel en Belgique : son caractère interprofessionnel, son caractère national et le fait qu'il soit mené en front commun.

Le caractère interprofessionnel signifie que tous les secteurs ont participé aux actions : les services publics et le privé, les ouvriers et les employés, des métallos aux infirmières en passant par les profs. L'interprofessionnalité est renforcée par le fait que les syndicats organisent également les chômeurs ou les sans-papiers. Les organiser est nécessaire pour tenter de diminuer la concurrence entre les travailleurs sur le marché de l'emploi. Ainsi, une grande partie des personnes qui sont dépendantes de leur travail ou d'allocations pour vivre trouvent dans les syndicats leur organisation. En réalité, le caractère interprofessionnel donne la dimension de classe du syndicalisme en Belgique.

Les syndicats - et le mouvement de 2014 - ont également une **dimension nationale**. Les mesures du gouvernement fédéral touchent les travailleurs indépendamment de la langue qu'ils parlent. Le plan d'action a été suivi au nord comme au sud du pays. L'injustice provoquée par les mesures est ressentie par tous les travailleurs, qu'ils parlent français, néerlandais, anglais, allemand, arabe...

Enfin, le mouvement était organisé par le **front commun syndical**. Toutes les grandes avancées sociales des travailleurs sont le produit de mouvements en front commun. C'est en 1936 que, pour la première fois, la mobilisation de 500.000 grévistes permet l'obtention d'une semaine de congés payés, le principe de la semaine de 40 heures, le salaire minimum garanti ainsi qu'une augmentation des allocations familiales. A l'heure actuelle, le front commun reste capital, tant dans sa dimension offensive que défensive. Alors que le plan du gouvernement et des patrons était - sous couvert de « grandes marges de négociations » - d'imposer des mesures, les syndicats les ont forcés à se mettre à table. Et si les discussions ne se déroulent pas comme ils le souhaitent, ils peuvent remettre en route un plan d'action.

Car le **plan d'action** a décuplé les forces syndicales par opposition à un mouvement de grève plus réactif, le plan permettait de sensibiliser à l'avance, d'expliquer les mesures, d'affiner les revendications. Les plans d'actions permettent de mettre à l'avant plan des alternatives - comme celle de faire payer les riches - qui sont plus difficiles à profiler dans les actions ou mouvements "one shot", plus spontanés.

A quoi reconnaît-on la force des syndicats ?

Dans une des nombreuses lettres qu'il a écrites à Louise Colet, Flaubert écrivait : "On peut calculer la valeur d'un homme d'après le nombre de ses ennemis et l'importance d'une oeuvre d'après le mal que l'on en dit". Dans ce cas, ce qui vaut pour l'homme vaut pour les organisations syndicales.

Les syndicats belges font l'objet d'attaques idéologiques importantes depuis plusieurs années. Leurs adversaires leur reprochent un archaïsme et une omniprésence dans nombre d'organes de concertation. Ils critiquent également le fait qu'ils introduisent des "rigidités dans le marché du travail" - comprendre : les patrons ne font pas ce qu'ils veulent - ou encore qu'ils protègent tellement les travailleurs qui ont un job qu'ils empêchent ceux qui n'en ont pas d'en trouver. Ils critiquent le rôle des syndicats dans le paiement des allocations de chômage et, indirectement, le fait qu'ils organisent des chômeurs. Enfin, les grèves "coûteraient" des millions au patronat et détruiraient des emplois potentiels.

En réalité, **ces critiques ont en commun qu'elles véhiculent une vision marchande du monde.** Les personnes ou institutions qui les émettent rêvent d'un monde où l'offre et la demande s'adaptent en permanence, où la protection des travailleurs n'existe pas, où les jobs sont accordés à ceux qui acceptent le plus bas salaire. Ce monde est un monde où le modèle de marché a triomphé et où les travailleurs ne sont plus perçus comme des personnes - avec des besoins, des droits... - mais comme des marchandises dont on loue les services au moindre prix. Une fois la marchandise un peu endommagée ou usée, elle est déclassée, jetée et remplacée par une autre.

Ces critiques envers les syndicats sont correctes puisque **les syndicats propagent effectivement une autre vision de société** : oui, les syndicats s'opposent à une logique de marché où les travailleurs seraient des marchandises ; oui, les syndicats défendent des emplois de qualité et non des emplois à n'importe quel prix et dans n'importe quelle condition ; oui, ils défendent l'idée que les riches doivent payer la crise qu'ils ont provoquée. Les critiques faites aux syndicats en arrivent, au final, à leur reprocher de mettre des bâtons dans les roues de la machine à générer du profit pour les actionnaires. C'est correct. Et les syndicats n'ont pas à s'en excuser.

Lorsque les critiques ne suffisent plus, **les adversaires des syndicats n'hésitent pas à passer aux actes.** Lors des dernières élections sociales, la N-VA a tenté de mettre sur pied des listes dans les entreprises afin que les représentants des travailleurs y soient des fidèles de la N-VA. Des directives européennes pous-



© Equipes Populaires

sent à passer d'un modèle de négociation centralisé au niveau national vers un modèle de concertation décentralisé dans les entreprises. L'idée est de casser les forces syndicales, de casser "la force du nombre" des travailleurs, de les isoler pour mieux les écraser. Des manifestations syndicales - celle du 15 mai 2014 contre le Traité Transatlantique est un exemple - sont réprimées féroce­ment par la police qui enferme 250 des 500 manifestants. **Ces pratiques visent à contourner les syndicats, à les saper, à instiguer la peur chez les militants** car les mesures que les puissants de ce monde souhaitent prendre aujourd'hui pour garantir leurs profits sont impopulaires. Et ils le savent. Mais **les puissants ne peuvent tolérer la moindre forme de contestation...** ce qui fait des syndicats une de leurs cibles privilégiées. L'histoire des mineurs anglais écrasés par le bulldozer néolibéral thatcherien est en train de s'exporter en Belgique.

Quelle (r)évolution de cette force ?

Notre époque est soumise à des mutations idéologiques, politiques et économiques importantes.

Idéologiquement, le gouvernement fédéral a marqué un tournant important. Le saut d'index est une mesure idéologique : l'accord du gouvernement spécifiait qu'il s'agissait de donner un "coup de pouce" urgent aux patrons. Mais ce saut d'index n'interviendrait certainement pas avant 2016. L'urgence n'est donc plus de mise... Et pourtant le gouvernement souhaite le maintenir. L'exclusion des chômeurs aussi est idéologique quand on sait qu'à Bruxelles, il y a un emploi pour 47 demandeurs d'emploi. Pourquoi criminaliser et exclure des chômeurs alors qu'il n'y a pas d'emploi disponible ? Ces deux mesures témoignent du fait que les gouvernants "doivent" faire passer des mesures de plus en plus impopulaires pour maintenir le taux de profit exigé par les patrons et les actionnaires. Et **ils pensent qu'exclure et museler la population les protégera de son mécontentement.** « Et s'il faut mettre l'armée dans les rues, allons-y » s'égaient-ils presque.

Mais les événements récents en Grèce montrent que si les puissants peuvent essayer d'enterrer les graines de la révolte, ils ne peuvent empêcher les fleurs de pousser.

Politiquement, les réformes de l'Etat se succèdent depuis 1970 et accentuent le pouvoir des régions. Des sentiments régionalistes sont partagés et attisés par une partie du patronat et de la classe ouvrière - et des syndicats. Ils ne résolvent rien et vont à l'encontre du caractère national qui donne de la force aux syndicats. Avec le temps, les régionalistes attisent les divisions qui prennent racine dans cette vague idéologique qui pousse au repli sur soi.

Enfin, les syndicats font face à des mutations de leur terrain d'action **économique**. L'accentuation de la sous-traitance (souvent avec moins de 50 travailleurs dans l'entreprise sous-traitante de façon à éviter la présence syndicale), la PMEisation de l'économie (jusqu'à 40% de l'emploi en Belgique), le démantèlement des statuts... Ces tendances confinent la présence syndicale dans les bastions historiques. Sans compter que les politiques des gouvernements plongent de plus en plus de travailleurs dans des situations d'exclusions ou de nécessité de cumuler deux jobs pour parvenir à joindre les deux bouts - les projetant plus loin du champ d'action syndical.

Ces mutations indiquent - au moins - **deux grands défis** que les syndicats vont avoir à relever dans les prochaines années : **la structuration idéologique des travailleurs** - soulignant que nous sommes toutes et tous des travailleurs face à des patrons et des gouvernements qui cherchent à nous ôter la voix - et **leur implantation locale** tant dans les bastions historiques que dans de nouveaux secteurs où ni les patrons, ni les gouvernements, ni parfois les travailleurs ne veulent les laisser rentrer.

Nic Görtz

Permanent fédéral, CSC Bruxelles-Halle-Vilvorde